



JUILLET 2021

# AVIS DU C2D SUR UNE POLITIQUE CULTURELLE MÉTROPOLITAINE

REACTUALISATION  
DE LA SAISINE DE 2016



  
**GRENOBLE ALPES  
MÉTROPOLE**



  
**CONSEIL D'ÉVELOPPEMENT  
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE**

**C2D.LAMETRO.FR**

# SOMMAIRE



INTRODUCTION

03



FACILITER  
L'ACCES  
À LA  
CULTURE

04



LA CULTURE  
COMME  
VECTEUR  
D'OUVERTURE  
ET DE  
PARTAGE

05



L'IMPORTANT  
DE LA MISE  
EN RÉSEAU

06



EN CONCLUSION

07



## INTRODUCTION

Interpelé pour réactualiser son avis, émis en 2016, dans le cadre d'une saisine sur la compétence culturelle naissante de la métropole, le Conseil de développement s'est réuni à nouveau, 5 ans plus tard, en groupe de travail.

### LA CONTRIBUTION DE 2016 RÉPONDAIT AUX QUATRE QUESTIONS SUIVANTES, POSÉES PAR LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN :

- Quelle plus-value pourrait apporter la métropole dans les pratiques culturelles des habitants et usagers métropolitains ?
- Comment faciliter l'accessibilité des métropolitains aux pratiques ?
- Comment structurer l'action publique culturelle métropolitaine au regard de l'évolution des modes de vie et des pratiques des usagers ?
- Comment les acteurs et habitants du territoire peuvent-ils contribuer à l'émergence d'une politique culturelle métropolitaine ?

Les statistiques montrent que les habitants de la métropole grenobloise sont plus attirés que la moyenne nationale par certaines formes de culture : cinéma et musique arrivent en tête avec 26 points de plus pour le cinéma et 20 de plus pour la musique.

Et pourtant, contrairement à sa voisine lyonnaise ou à Nantes, deux métropoles qui ont misé sur la culture, l'identité du Grand Grenoble ne semble pas intégrer la culture dans ses caractères dominants, ni dans ses orientations phares.

Comment valoriser le potentiel existant ? Comment faire mieux ensemble que chacun de son côté ? Comment ne pas laisser de côté une partie de la population ? Comment sensibiliser les enfants ? Comment faire plus sans dépenser trop ?

Voilà quelques questions qui demandent aux communes, à la métropole, comme au monde culturel de jouer collectif.

En 2016, le Conseil de développement préconisait la réalisation d'un diagnostic fin des pratiques culturelles des métropolitains, intégrant les pratiques non labellisées, celles des porteurs de projets indépendants et/ou non subventionnées, celles des habitants et habitantes...

**Le Conseil de développement salue l'amorce d'une véritable politique culturelle d'envergure dans le cadre de la Conférence métropolitaine de la culture.** Annoncée en 2016, à la suite de la contribution du Conseil de développement qui recommandait, notamment, de mettre en réseau les acteurs culturels, celle-ci doit prendre en compte l'ensemble des champs culturels et socio-culturels du territoire afin de permettre d'instaurer un véritable dialogue entre les différents cercles identifiés (élus, acteurs culturels, citoyens, pratiquants et spectateurs...).

## GRANDS PRINCIPES DE L'AVIS DE 2016

**Cette demande de réactualisation est l'occasion pour le Conseil de développement de réaffirmer les 3 grands principes qui lui semblent essentiels dans la mise en œuvre d'une politique culturelle métropolitaine :**

- L'accessibilité à la culture, qu'elle soit sociétale ou territoriale.
- La reconnaissance de la culture comme support d'apprentissage et d'ouverture.
- La mise en réseau des acteurs culturels de l'ensemble du territoire métropolitain.

## **FACILITER L'ACCÈS À LA CULTURE**

La Métropole dispose de plusieurs moyens d'action pour réduire les inégalités territoriales et sociales en matière de pratiques culturelles, afin d'en faire un vecteur pour mieux vivre ensemble.

**Le Conseil de développement soumet ici quelques pistes, non exhaustives et actualisées, présentées par ordre de priorité :**

## **RENFORCER L'ACCESSIBILITÉ À LA CULTURE D'UN POINT DE VUE SOCIÉTAL ET TERRITORIAL EN DONNANT LA POSSIBILITÉ À CHACUN DE PARTICIPER À LA VIE ARTISTIQUE ET CULTURELLE**

### **LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT RÉAFFIRME L'IMPORTANCE DE FACILITER L'ACCÈS DES PUBLICS ÉLOIGNÉS, DÉFAVORISÉS OU EMPÊCHÉS, À UNE OFFRE CULTURELLE DE QUALITÉ.**

Une politique culturelle métropolitaine doit permettre à chacun d'accéder à la culture. Cela nécessite de réduire les barrières matérielles (prix, déplacement, horaires...) et pourrait passer par les propositions suivantes :

### **1. DÉVELOPPER LES OUTILS NUMÉRIQUES POUR RELAYER L'INFORMATION SUR LES PROPOSITIONS CULTURELLES DE L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN.**

Exemple : réaliser un portail métropolitain ainsi qu'une cartographie ouverte des pratiques, des lieux et des projets culturels. Ce portail pourrait s'appuyer sur la plateforme Apidae ou prendre la forme d'un site Internet qui pourrait s'appeler (par exemple) : Grenoble Alpes Métropole, des montagnes d'arts et de cultures.

**Cela pourrait permettre de présenter dans un même espace :**

- Les lieux d'enseignement, de pratiques et de formation pour les futurs professionnels, pour les amateurs, pour les enfants, les jeunes...
- Les lieux de diffusion des différentes expressions artistiques et culturelles.
- La programmation culturelle du territoire sous forme d'un

calendrier avec un classement par pôles thématiques et géographiques.

- Une rubrique pour faciliter la recherche et la mise en contact de partenaires pour une co-création ou une coproduction culturelle.
- Les pôles ressources techniques à disposition des acteurs culturels : matériel, constitution de dossiers, sources de financements...

### **2. FACILITER LES DÉPLACEMENTS VERS LES LIEUX CULTURELS.**

Exemple : développer le co-voiturage, élargir l'amplitude horaire des transports en commun desservant les lieux et événements culturels.

### **3. FACILITER LE DÉVELOPPEMENT D'ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES.**

Exemple : soutenir les actions d'éducation artistique et culturelle qui prennent en compte les pédagogies d'accès à la culture, la diversité des publics (jeune public, personnes âgées, personnes défavorisées, etc.). Encouragement de la pratique amateur adulte. Favoriser la mutualisation d'enseignants intervenants sur des pratiques peu développées (musique ancienne, techniques spécifiques...).

### **4. PERMETTRE AUX ARTISTES D'AVOIR UN RÔLE DE CRÉATEUR ET DE PASSEUR.**

Exemple : accompagner l'intervention d'artistes et de créateurs dans l'espace public et des lieux temporaires. Développer la culture hors les murs, dans les entreprises, les structures socio-culturelles, les établissements scolaires, les collectivités...

### **5. METTRE EN PLACE UNE TARIFICATION SOCIALE À L'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE.**

Exemple : proposer un Pass culture intercommunal pour tous les habitants de la métropole, selon le quotient familial et les ressources.

### **6. RENFORCER LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES QUI COMPOSENT LA MÉTROPOLE.**

Exemple : réaliser une analyse permettant d'évaluer une répartition équitable des investissements dans les équipements culturels du territoire métropolitain.

## **7. FAVORISER LES LIEUX DE RENCONTRES CULTURELLES ENTRE GÉNÉRATIONS ET ENTRE PRATIQUES ARTISTIQUES.**

Exemple: ouvrir des lieux d'expression mixtes et de dialogue entre différents types d'artistes, de pratiques et d'associations (vidéo, photo, musique, danse, peinture, sculpture, installations, édition...).

## **8. INCITER LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS À S'ENGAGER DANS L'ÉLARGISSEMENT DE LEURS HORAIRES D'OUVERTURE.**

Exemple: matinée / soirée / week-end / vacances / etc.

## **9. ENCOURAGER ET VALORISER LES PRATIQUES AMATEURS.**

Exemple: mise à disposition de lieux de formations, de soutien des projets associatifs et d'aide à la diffusion.

## **10. SOUTENIR ET AIDER LES EXPRESSIONS CULTURELLES ET POPULAIRES SUR L'ESPACE PUBLIC.**

Exemple: événements festifs, arts de la rue, arts urbains...

# **LA CULTURE COMME VECTEUR D'OUVERTURE ET DE PARTAGE**

## **RECONNAÎTRE LA CULTURE COMME SUPPORT D'APPRENTISSAGE ET D'OUVERTURE**

Le territoire métropolitain se caractérise par une histoire d'immigration et d'innovation. Plus qu'une métropole multiculturelle où les cultures vivraient les unes à côté des autres, c'est vers une métropole interculturelle ou trans-culturelle que l'ambition métropolitaine pourrait porter. Cela permettrait de diffuser un esprit d'ouverture et d'atténuer le repli sur soi.

**Les points suivants proposent des pistes d'actions allant dans ce sens:**

### **1. IMPULSER LA CRÉATION DE PROJETS VALORISANT LES HISTOIRES PLURIELLES DU TERRITOIRE AFIN DE FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE.**

Exemple: la métropole pourrait favoriser la mise en réseau ou la création d'un lieu des cultures métropolitaines visant à permettre de partager et de construire une identité territoriale composite.

### **2. CONSTITUER UN FOND DOCUMENTAIRE SUR LA RÉGION GRENOBLOISE RENDANT COMPTE DE L'HISTOIRE DU TERRITOIRE ET DE SON ACTUALITÉ.**

Exemple: créer un rayonnage "métropole" dans chaque bibliothèque et médiathèque du territoire, pour en faciliter la compréhension et l'appropriation et l'accompagner de temps d'animation.

### **3. INCITER LE MAILLAGE CULTUREL INTERNATIONAL DANS LES PROJETS.**

Exemple: invitation d'artistes étrangers en lien avec les villes jumelles des communes de la métropole.

**4. VALORISER LE PATRIMOINE  
POUR FAIRE LE LIEN ENTRE LES  
GÉNÉRATIONS PASSES ET FUTURES.**

Exemple: patrimoine ancien, patrimoine industriel, petit patrimoine... la métropole pourrait mettre en place des balades culturelles destinées à mieux connaître, et comprendre, le territoire métropolitain et son identité plurielle et changeante.

**L'IMPORTANCE DE LA  
MISE EN RÉSEAU**

**METTRE EN RÉSEAU LES ACTEURS  
CULTURELS, QU'ILS INTERVIENNENT  
OU NON, SUR LES MÊMES  
THÉMATIQUES**

La métropole est le bon échelon pour favoriser la coopération entre les différents acteurs qui interviennent sur le champ culturel. Ainsi, une politique culturelle métropolitaine pourrait:

**1. ORGANISER CHAQUE ANNÉE  
UN FORUM CULTUREL  
MÉTROPOLITAIN POUR FAVORISER  
LES LIENS ENTRE LES ACTEURS  
CULTURELS, LES ACTEURS  
POLITIQUES, L'ÉDUCATION POPULAIRE  
ET LA SOCIÉTÉ CIVILE, POUR ALLER  
VERS LA RECONNAISSANCE ET LE  
RESPECT DE TOUTES LES CULTURES  
ET DE LEURS DIVERSITÉS.**

Exemple: mettre en place régulièrement des rencontres culturelles thématiques à l'échelle de la région grenobloise, sans oublier les associations ou partenaires de l'éducation populaire, qu'il s'agisse du lien à la montagne, du cinéma, du théâtre, des arts plastiques, du patrimoine, des bibliothèques ou de l'édition...

**2. ORGANISER LE PARTAGE ET LA  
MISE À DISPOSITION DE MOYENS  
TECHNIQUES ENTRE LES ACTEURS  
CULTURELS, EN PRENANT EN COMPTE  
UN OBJECTIF DE RÉDUCTION DES  
INÉGALITÉS TERRITORIALES.**

Exemple: favoriser les coopérations entre équipements culturels et la mutualisation de matériels et de compétences entre les différents lieux culturels. Encourager une cohérence des programmations culturelles.

## EN CONCLUSION

### La culture à l'échelle métropolitaine c'est quoi ?

Une culture sans frontières municipales, une culture qui nous lie sur un territoire commun. Une culture pour nourrir l'esprit, les émotions, la curiosité en favorisant un appétit culturel. Une culture qui suscite la créativité, cherche à mettre en réseau et favorise des convergences inter territoriales et internationales.

### COMMENT ?

- Relier les cultures plutôt que favoriser le communautarisme.
- Art et Culture dans les écoles, dans les équipements socio-culturels : témoignages, interventions, et résidences d'artistes, d'artisans d'art, de créateurs...
- Plan d'alimentation et de partage culturel intercommunal. Celui-ci pourrait s'appeler PACIT, à l'image de ce qui a été développé dans le cadre du PAIT.
- Identité culturelle : sorties patrimoniales et territoriales régulières sur le territoire métropolitain et dans les territoires voisins pour la population dont les étudiants.
- Mettre en lien le monde culturel, tant acteurs que spectateurs.
- Rapprocher des événements de thématiques semblables ou voisines.
- Questionner les attentes des jeunes sur la culture (via Uniscité par exemple)

### MOYENS

- Faire un diagnostic fin de l'espace culturel métropolitain avec l'appui d'une équipe multi disciplinaire par exemple. Celui-ci pourrait avoir pour but de : définir les champs culturels - inventer et analyser les pratiques et les ressources dans chaque commune - mettre en lumière ce vivre par un portail culturel - proposer une mise en lien avec des démarches similaires des territoires voisins. Ce diagnostic pourrait notamment porter sur l'impact de la crise Covid-19 sur le paysage culturel métropolitain.
- Diffuser, faire connaître l'effervescence culturelle métropolitaine.
- Partager un calendrier.
- Organiser un forum culturel annuel : séminaires thématiques, spectacles, rencontres, convivialité, aider à la mise en lien.
- Dépasser les cloisonnements qui séparent les fiefs culturels communaux.

### SUPPORTS

- Le tram et les arrêts des TC sont de bons lieux pour informer sur les programmes culturels de l'ensemble du territoire.
- Développement de tiers lieux où trouver les infos culturelles.
- Création d'un label culturel métropolitain.
- Soutien aux projets hybrides croisant art, population et territoire.
- Agence d'appui aux porteurs de projets.
- Mutualisation de projets, de formations, de matériel, de calendrier.

## SUSCITER UN DIALOGUE CULTUREL CONSTRUCTIF, COOPÉRATIF ET CRÉATIF

- Instaurer le dialogue plus que la gouvernance.
- Faciliter les partenariats.
- Permettre la mise en réseau des acteurs culturels et ceux de l'éducation populaire.
- Fédérer les énergies créatrices.

En s'emparant de la question de sa compétence culturelle, la métropole peut permettre de faire émerger une dynamique collective.

**Le Conseil de développement est prêt à être acteur de cette dynamique en faveur d'un meilleur accès à la culture pour tous, et d'une cohésion territoriale renforcée.**

## PISTES D'ACTIONS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT EN FAVEUR D'UNE DYNAMIQUE CULTURELLE MÉTROPOLITAINE

- Forum culturel? (Interconnaissance...)
- Voyage en métropole? (Avec l'appui des acteurs locaux...)
- Création d'un événement métropolitain interculturel.
- Réflexion sur le développement de l'esprit créatif...
- Réflexion sur la question des attentes culturelles des jeunes...

## LA PLÉNIÈRE DU 16 JUIN 2021 A ÉTÉ L'OCCASION POUR LE C2D DE SE QUESTIONNER COLLECTIVEMENT SUR CE QU'IL POURRAIT RÉALISER DANS CE SENS :

- Une réflexion pourrait – être menée autour du lien entre l'exploration du milieu naturel et du patrimoine culturel de la Métropole; deux opportunités pour mieux connaître le territoire métropolitain.
- L'action culturelle métropolitaine pourrait englober l'éducation à la préservation du patrimoine naturel.
- L'étude de la mise en place d'un réseau métropolitain de lecture publique, à l'image de celui développé sur d'autres territoires pourrait prolonger ce travail. Il s'agirait alors de questionner la place de la lecture publique dans le développement de la coopération interterritoriale.
- **L'organisation d'une Controverse sur la culture à l'automne 2021 a été proposée.**



**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT**  
**GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE**

3 rue Malakoff, "Le Forum"  
CS 50053 - 38031 Grenoble Cedex 01  
04 76 59 59 59

Suivez le Conseil de Développement sur :

**C2D.LAMETRO.FR**

et sa page Facebook  
Conseil de Développement  
de Grenoble Alpes Métropole



**GRENOBLE ALPES**  
**MÉTROPOLE**

